Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 14/05/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260430-2026_04_30_20-DE

Cap Sizun
Pointe du Raz
Bro Ar C'hap - Beg ar Raz

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle Jean Dorval à Beuzec-Cap-Sizun, sur convocation qui leur a été adressée par le Président le vingt-trois avril deux mille vingt-six.

Etaient présent(e)s :

AUDIERNE : Thierry COUPELANT, Sandrine PAUL, Malika REDAOUIA, Michel VAN PRAET

BEUZEC-CAP-SIZUN : Emilie PLOUHINEC, Gilles SERGENT

CLEDEN-CAP-SIZUN : Christel BEULZE, Nadine KERSAUDY

CONFORT-MEILARS : Patrick LE DREAU

MAHALON : Raymond BETROM, Marie-Hélène PERON

PLOGOFF : André MARCHAND, Dominique TOULLER

PLOUHINEC : Marc-Ange BIOLCHINI, Romuald GARNIER, Solène JULIEN LE MAO, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Yvan MOULLEC, Isabelle PALUD, Armelle STREIFF LE BOZEC

PONT-CROIX : Jeanine GUILLOU, Benoît LAURIOU, Frédéric TANTER

PRIMELIN : Bruno BUREL, Anne-Marie FRANCES

Absent(e)s :

AUDIERNE : Corinne BRIANT, Florent LARDIC (procuration à Thierry COUPELANT) ; Carine THOMAS (procuration à Malika REDAOUIA)

CONFORT-MEILARS : Nathalie CARIOU (procuration à Patrick LE DREAU)

GOULIEN : Henri GOARDON (procuration à Nadine KERSAUDY)

Assistaient également à la séance :
Fabien Bourdon et Agathe Rampillon, services de la Communauté de communes.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 26
Nombre d'absents : 5
Nombre de procuration : 4
Nombre de votants : 30

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 14/05/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260430-2026_04_30_20-DE

2026-04-30-20 Désignation des membres du collège des socioprofessionnels au comité de direction de l'Office de tourisme communautaire

Le Président rappelle que le comité de direction de l'Office de tourisme communautaire comprend un collège des socioprofessionnels représentant les professions intéressées au tourisme et exerçant leur activité sur le territoire communautaire.

Il précise que les membres de ce collège sont désignés par le Conseil communautaire parmi une liste de candidats issue d'un appel à candidatures effectué par l'Office de tourisme communautaire.

Le collège des socioprofessionnels est composé de neuf membres titulaires.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :
Désigne, parmi les candidatures proposées, les membres titulaires du collège des socioprofessionnels composant le comité de direction de l'Office de tourisme communautaire, conformément au tableau ci-après :

Identité	Secteur d'activité
Mme GAUS Sophie	Commerce et services
M AUCLERT Loïc	Commerce et services
Mme LAOT Marie Pierre	Hébergement/activités de loisirs
M LE PEN Alexandre	Hébergement et restauration
M HERBET Frédéric	Hébergement
M POUSSARD Pierre	Activités de loisirs
Mme THOMAS Françoise Gabrielle	Commerce et services
M VELLY Jean Yves	Hébergement
Mme CORNET Christine	Culture et Patrimoine

Les membres ainsi désignés siègeront pour la durée du mandat.

Pour copie certifiée conforme,
A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 30 avril 2026

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Date de mise en ligne : le 13 mai 2026